



PLAN D' ACTIONS POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES DE LA COMMUNE DE GOMETZ LE CHATEL

Introduction

L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental, valeur essentielle pour notre société démocratique. Ce droit concerne tous les aspects de la vie : politique, économique, sociale et culturelle. Les collectivités locales représentent des niveaux d'interventions pertinents pour combattre les inégalités en agissant en collaboration avec les acteurs locaux, et en entreprenant des actions concrètes.

Dans ce plan d'actions figurent les actions déjà réalisées **v**, celles en cours **/**, et celles en projet **+**.

AXE 1 : Réduire les stéréotypes de genre

Objectif 1 : avoir une communication sans stéréotype

Actions :

v Supprimer la mention « Mademoiselle » sur les invitations et coupons-réponses et les documents administratifs. *(En interne et en direction des habitants)*

v Féminiser ou masculiniser les titres, grades et fonctions notamment pour les offres d'emploi, avis de vacance de poste, les fiches de poste, les documents et supports produits par la direction des Ressources Humaines. *(En interne)*

v Ecrire, illustrer et concevoir le site internet en pensant égalité et lutte contre les stéréotypes. *(En direction des habitants)*

v Veiller à une représentation équilibrée des femmes et des hommes sur tous les documents de communication : bulletin municipal, site internet, newsletter... *(En direction des habitants)*

Objectif 2 : travailler en profondeur sur les mentalités

Actions :

+ Mise en place d'un module de formation d'une journée auprès du personnel et des élus sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les discriminations et les stéréotypes. *(En interne)*

+ Former les encadrants à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la lutte contre les discriminations. *(En interne)*

Objectif 3 : éviter d'orienter le choix d'un recrutement d'une mobilité en fonction du sexe

Action :

/ Développer la mixité dans les jurys de recrutement. *(En interne)*

Objectif 4 : assurer une représentativité des femmes dans l'encadrement supérieur de la commune

Action :

✓ Recrutement des femmes à des postes stratégiques (*En interne*)

Objectif 5 : briser le tabou lié à l'emploi dans certains métiers

Actions :

/ Politique de recrutement sans restriction liée au sexe quel que soit le service. (*En interne*)

/ Accueil de stagiaires sans restriction liée au sexe quel que soit le métier. (*En interne*)

/ Contacter les écoles de formation en leur indiquant notre volonté de recevoir des élèves en favorisant une politique d'accueil de femmes aux services techniques et d'hommes à l'enfance et administratif (*En interne*)

Objectif 6 : diffuser une culture de l'égalité

Actions :

/ Avoir une communication visuelle pour permettre l'acceptation des femmes et des hommes dans les métiers traditionnellement genrés (enfance, services techniques et administratif). (*En interne et en direction des habitants*)

+ Organiser des conférences spécifiques portant sur le genre. (*En direction des habitants*)

+ En lien avec l'agglomération, proposer à la médiathèque d'organiser un espace dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes, favorisant la lutte contre les inégalités. (*En direction des habitants*)

/ Prise en compte dans tous les supports de communication de la mixité des métiers. (*En direction des habitants*)

Objectif 7 : accentuer le partenariat avec les associations luttant contre les stéréotypes en les engageant sur des objectifs précis

Actions :

+ Organiser des conférences spécifiques portant sur le genre. (*En direction des habitants*)

+ Organiser des spectacles, expositions, ateliers, théâtre forum (*En direction des habitants*)

Objectif 8 : accompagner la réflexion des élèves sur le principe d'égalité entre les femmes et les hommes et des stéréotypes liés au genre

Actions :

+ Proposer à la direction de l'école élémentaire, un projet rassemblant les enfants de CM2 autour de la thématique avec remise de prix pour le plus innovant. (*En direction des habitants*)

/ Par le biais de la caisse des écoles, favoriser le financement de projets de sensibilisation des enfants à l'égalité des sexes. Eviter le financement des produits genrés. (*En direction des habitants*)

/ Dans les services périscolaires, poursuivre les projets de sensibilisation à l'égalité femmes hommes, maintenir les objectifs de parité dans les séjours organisés. (En direction des habitants)

+ Tendre vers un recrutement paritaire des parents de la Caisse des Ecoles. (En direction des habitants)

/ Assurer la parité dans les structures représentant les enfants (commissions menus) (En direction des habitants)

+ Animer des ateliers sur le genre au centre de loisirs. (En direction des habitants)

Objectif 9 : agir dès la petite enfance sur les stéréotypes

Actions :

V Mettre à disposition des jouets asexués, équité dans les budgets d'achats filles et garçons. (En direction des habitants)

/ Contes pour enfant traitant du sujet. (En direction des habitants)

+ Proposer à la direction des écoles de développer ce thème lors de leur événement : la fête du livre (En direction des habitants)

Objectif 10 : permettre la pratique des loisirs, dès le plus jeune âge, sans distinction du sexe de l'enfant ou de la personne

Actions :

V Ne pas genrer les activités proposées dans le cadre du plan mercredi. (En direction des habitants)

/ Porter une attention à constituer des groupes paritaires. (En direction des habitants)

/ Faciliter l'accès des filles aux structures sportives d'accès libre (city stade, fitness, stade) en y organisant des activités pour elles dans le cadre du plan mercredi (En direction des habitants)

+ Dans le cadre de « Terre de jeux 2024 », organiser un événement phare sur le stade et city-stade autour des sports féminins (foot, rugby...) (En direction des habitants)

Objectif 11 : supprimer les stéréotypes terminologiques

Actions :

V Modifier l'appellation et la communication de l'activité initialement intitulée « maman enfant » par « parents enfant ». (En direction des habitants)

V Utiliser les intitulés parent 1 et parent 2 sur les documents d'inscription. (En direction des habitants)

V Financement par la caisse des écoles du « cadeau des parents » en remplacement des cadeaux fête des mères, fête des pères. (En direction des habitants)

AXE 2 : Lutter contre les violences liées au genre

Objectif 1 : lutter contre toutes formes de harcèlement

Actions :

/ Diffusion d'articles sur les violences faites aux femmes dans les supports de communication. *(En direction des habitants)*

✓ Numéros d'urgences diffusés sur les supports de communication *(En direction des habitants)*

Objectif 2 : développer l'accueil, l'écoute et l'orientation des agents en souffrance

Actions :

✓ Recevoir et écouter les agents victimes de violence *(En direction des agents)*

✓ Orientation vers les services pour la prise en charge d'agents victimes de violence (service social, MDS) *(En direction des agents)*

Objectif 3 : sensibiliser sur les situations des violences faites aux femmes

Actions :

+ Favoriser la formation de l'ensemble des professionnels de la collectivité *(En direction des agents)*

+ Mobiliser autour de la Journée internationale pour les droits des femmes qui a lieu chaque année le 8 mars *(En direction des agents et des habitants)*

+ Communiquer autour de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes qui a lieu chaque année le 25 novembre *(En direction des agents et des habitants)*

Objectif 4 : informer et orienter ces femmes pour les soutenir dans leurs démarches

Action :

✓ Mise à disposition de plaquettes d'informations. *(En direction des habitants)*

Objectif 5 : favoriser l'accès des femmes victimes de violences à l'hébergement et au logement

Actions :

✓ Délibération pour mise à disposition d'un logement communal vacant dit d'urgence pour les femmes victimes de violence. *(En direction des habitants)*

/ Développer l'offre d'hébergements adaptés, en lien avec les services de l'Etat et avec les bailleurs sociaux de la commune. *(En direction des habitants)*

✓ Critère d'éligibilité prioritaire pour l'accès au logement social *(En direction des habitants)*

Objectif 6 : assurer un suivi régulier de l'évolution de la situation d'une victime de violences liées au genre

Action :

/ Intermédiation avec les bailleurs sociaux. *(En direction des habitants)*

/ Développer le partenariat avec les services de gendarmerie et les associations. *(En direction des habitants)*

AXE 3 : Améliorer l'articulation des temps de vie

Objectif 1 : respecter l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée

Action :

✓ Attention particulière aux horaires de réunions pour permettre à tous de participer en minimisant l'impact sur la vie privée. *(En direction des agents et des habitants)*

Objectif 2 : Favoriser l'articulation des rythmes de vie des familles et accompagner les horaires étendus et atypiques en adaptant les horaires de garde à la vie professionnelle de chacun des parents

Actions :

✓ Ouverture des accueils périscolaires et du centre de loisirs de 7h20 à 19h *(En direction des habitants)*

✓ Ouverture du centre de loisirs durant les vacances scolaires (fermeture de 3 semaines en août et 1 semaine en fin d'année) *(En direction des habitants)*

✓ Politique volontariste d'un service animation de qualité pour permettre aux parents de laisser leur enfant en toute confiance et sécurité pour faciliter l'emploi *(En direction des habitants)*

✓ Construction d'un équipement dédié et conçu pour la petite enfance et l'enfance *(En direction des habitants)*

Objectif 3 : soutenir la parentalité

Actions :

✓ Financement d'une structure MJC qui a un axe de soutien à la parentalité dans le cadre de son Espace de Vie Sociale et de la Convention Territoriale Globale avec la CAF. *(En direction des habitants)*

✓ Instauration d'un QF par parents séparés en garde alternée pour permettre une équité de participation financière en fonction des ressources. *(En direction des habitants)*

✓ Accueil des enfants du personnel hors commune sans distinction de sexe sur nos accueils périscolaires en appliquant les tarifs au QF *(En direction des agents)*

✓ Souplesse d'inscriptions aux services périscolaires en cas de modification d'emploi du temps professionnel des parents ou de prise de poste *(En direction des habitants)*

Objectif 4 : faire que femmes et hommes disposent des mêmes possibilités d'accès à la formation pour les agents

Action :

✓ Les formations proposées aux femmes et aux hommes sont organisées le plus proche de leur lieu de travail et respectent les rythmes de travail habituels et notamment les horaires typiques, en évitant les vacances scolaires et les mercredis. *(En direction des agents)*

Objectif 5 : permettre aux parents d'enfants de se retrouver pour échanger sur des problématiques communes liées à leur rôle de parents

Action :

- ✓ Financement (et mise à disposition de locaux) d'une structure MJC qui a un axe de soutien à la parentalité dans le cadre de son Espace de Vie Sociale et de la Convention Territoriale Globale avec la CAF. *(En direction des habitants)*
- ✓ Organisation de manifestations avec le Relais Petite Enfance permettant des échanges entre familles (temps passerelles, portes ouvertes...). *(En direction des habitants)*

Objectif 6 : proposer un plus grand choix et un plus grand nombre de modes de garde

Actions :

- ✓ Financement d'une crèche parentale *(En direction des habitants)*
- ✓ Mise à disposition de locaux pour la crèche parentale *(En direction des habitants)*
- ✓ Existence d'un Relais Petite Enfance sur la commune *(En direction des habitants)*